

HONFLEUR

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR



DOSSIER

LE QUAI SAINTE-CATHERINE,
MISSION : PROTÉGER
NOTRE PATRIMOINE !

BUDGET

UNE SITUATION SAINTE
ET DES RÉALISATIONS
DE QUALITÉ

[SOMMAIRE]



ACTU

Le 18 juin dernier, le maire de Honfleur, Nicolas Pubreuil, a tenu la première réunion publique de son mandat à la halle des Sports du stade Marcel-Pinel. La deuxième est programmée pour le **jeudi 24 septembre à 18h30, cette fois, à la Maison des Familles**. N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus et échanger avec eux sur vos problématiques du quotidien !

3

4-5

6-7

8-11

12-14

15

16-17

18

19

20

21

22-23

24-25

26

27

ÉDITO

VOS ÉLUS

INTERVIEW DU MAIRE

NOTRE ACTUALITÉ

FINANCES

ÉCOLES

TRAVAUX

NUMÉRIQUE

HONFLEUR ROSE

NOS ASSOCIATIONS

MILLÉNAIRE

AGENDA CULTUREL

RÉTROS

ÉTAT-CIVIL

EXPRESSION POLITIQUE

[EDITO]

Chères Honfleuraises,
chers Honfleurais,

En cette rentrée, je souhaite tout d'abord adresser mes encouragements à toutes celles et ceux qui ont repris le chemin de leurs activités.

Cette rentrée est d'abord celle de nos écoles. Elle nous rappelle l'importance de donner à chaque enfant les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir. Aux côtés des équipes éducatives, des personnels municipaux et des familles, nous devons continuer à faire de nos établissements des lieux accueillants, bien entretenus et adaptés aux besoins des élèves.

C'est aussi la rentrée des associations, qui jouent un rôle essentiel dans notre ville. Sport, culture, solidarité, loisirs, jeunesse, patrimoine : leurs bénévoles font vivre des initiatives qui créent du lien et donnent envie de participer. J'ai d'ailleurs pu constater leur très grande mobilisation lors du forum des associations le 5 septembre dernier. La municipalité sera, une fois de plus, cette année, à leurs côtés pour accompagner leurs projets et faciliter leur action.

Et puis, il y a la rentrée de toutes et tous les habitants. C'est le moment de renouer avec la vie locale et de faire vivre nos espaces communs. **Notre cap reste clair : aller vers. Aller vers les habitants, aller vers les quartiers, aller vers les associations, les commerçants, les entreprises et tous ceux qui font vivre Honfleur. Nous voulons une municipalité présente sur le terrain et à l'écoute.**

C'est dans cet esprit que nous poursuivrons les réunions publiques régulières. La prochaine se tiendra le 24 septembre à la Maison des Familles. Ces rendez-vous seront organisés chaque trimestre afin de vous informer sur les projets en cours, mais aussi pour entendre vos attentes et vos propositions.

Parmi les priorités de cette rentrée figure aussi notre cadre de vie. **Nous devons permettre aux habitants de vivre et de rester à Honfleur.** Cela passe par le logement, bien sûr, mais aussi par des services publics de qualité, des équipements entretenus, des espaces partagés et une attention constante portée aux familles, aux jeunes et aux seniors.



Nicolas PUBREUIL
Maire de Honfleur

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes pleinement mobilisés pour accompagner les projets qui font vivre notre ville et pour construire, avec vous, une nouvelle page de l'histoire de Honfleur. Une page fondée sur l'action, le dialogue, la proximité et la confiance. **C'est ensemble que nous ferons vivre une ville accueillante, solidaire et dynamique.**

Bien fidèlement. ■

Vous pouvez rencontrer le maire de Honfleur sur rendez-vous.

Plus de renseignements
au 02 31 81 88 00
ou cabinet@ville-honfleur.fr

[LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE]

Comment les joindre ?
T. 02 31 81 88 00 - cabinet@ville-honfleur.fr

Maire



Nicolas PUBREUIL

Adjoints



Nouridine BARQI
Travaux · Projets
structurants · Espaces
publics



Valérie
BARBEY-CEREUIL
Prévention · Logement
Dév. durable · Mobilité

Conseillers municipaux délégués



Alexis LANGIN
Affaires portuaires



Julien ANGER
Communication ·
Numérique

Conseillers municipaux



Véronique GESLIN



Natacha SALE



Christophe
BUISSON

Conseillers municipaux d'opposition



Mariette VINAS



Joël COULOMBEL



Erwan LE FLOCH
Commerce · Sports ·
Animation
événementielle



Catherine PONS
Solidarité · Santé ·
Familles · Petite enfance
CCAS · État civil ·
Personnes âgées



Frédéric LEFEBVRE
Culture · Patrimoine ·
Traditions



Vanessa
LEPAISANT
Qualité du cadre de
vie et du quotidien -
secteur du Plateau



Sébastien LENOBLE
Animation de la Ville
et dynamisation
des collectifs de
commerçants



Delphine THOMAS



Sylvain NAVIAUX



Stéphanie PEROU



Pascal AMBOS



Christophe
PERRAULT



Marlène FAUVEL
Circulation · Terrasses
Stationnement ·
Mémoire · Protocole



David PORTERIE
Police municipale ·
Sécurité · Foncier ·
Urbanisme · Tourisme



Clarisse PILLIÉ
Maire-déléguée de
Vasouy · Affaires
scolaires

Maire-déléguée



Bénédicte
DUHAMEL



Thomas MARTIN



Fabrice AUBRÉE



Marianne
DOUTRIAUX



Barbara BICZYK



Sébastien PERRIN

INTERVIEW

du maire

Nicolas Pubreuil

Votre mandat a commencé dans des circonstances exceptionnelles avec la crise du quai Sainte-Catherine. Comment la Ville a-t-elle réagi ?

Nous avons dû agir immédiatement.

La priorité, c'était la sécurité des habitants et l'accompagnement des commerçants touchés. Avec l'État, les secours, les élus, les agents de la Ville et tous les partenaires, nous avons travaillé sans relâche pour gérer cette crise inédite. Cette épreuve a montré que, lorsqu'il le faut, nous savons nous mobiliser rapidement et collectivement (lire pages 8 à 11).

Cette crise révèle aussi la fragilité du patrimoine honfleurais. Comment voyez-vous l'avenir du centre historique ?

C'est un signal d'alerte.

Notre patrimoine est magnifique, mais il vieillit et certains bâtiments nécessitent aujourd'hui des interventions importantes.

Nous voulons anticiper

plutôt que subir. C'est pourquoi nous avons engagé une ambitieuse démarche de diagnostics progressifs de l'ensemble du secteur sauvegardé de la ville afin d'anticiper les difficultés et d'éviter que de nouvelles urgences ne se reproduisent. **Notre objectif reste de protéger durablement le cœur historique de Honfleur.**

Quelles sont vos priorités pour ce début de mandat ?

Trois priorités guident notre action : préserver notre patrimoine, faciliter l'accès au logement pour les habitants et améliorer les conditions de circulation et de stationnement. Ce sont des sujets très concrets qui concernent directement le quotidien des Honfleurais.

Justement, quelle est votre vision sur la circulation et le stationnement ?

Notre objectif est simple : **une ville plus fluide et plus agréable à vivre.** Nous voulons une ville qui reste accessible à ses habitants, tout en gérant

mieux les flux touristiques. Les premières mesures prises, notamment autour du parking du Naturospace, visent à fluidifier la circulation et à limiter certains déplacements inutiles à travers le centre-ville, notamment ceux des visiteurs. Les livraisons seront également réorganisées afin d'améliorer le fonctionnement quotidien de chacun des acteurs de la cité. **L'équilibre est essentiel.**

Le logement est une forte préoccupation pour les

habitants. Que comptez-vous faire ?

Nous voulons permettre aux familles, aux jeunes et aux salariés de continuer de vivre à Honfleur. Cela passe par un travail avec les bailleurs sociaux, mais aussi avec tous les acteurs du logement, dont les bailleurs privés, pour remettre davantage de logements sur le marché de la location à l'année.

Nous souhaitons également accompagner les habitants et faciliter leurs démarches, notamment pour un changement de logement.

Vous parlez souvent d'une nouvelle façon de travailler. Qu'est-ce que cela signifie ?

Je veux une équipe proche des habitants, présente sur le terrain et qui explique ses décisions. Les élus doivent être accessibles et travailler ensemble, dans un esprit de responsabilité et de dialogue.

Quels seront les prochains rendez-vous importants ?

La préparation du budget 2027 sera un moment clé. Ce sera le moment d'effectuer des choix structurants et d'engager pleinement les grandes

orientations du mandat. Nous prendrons ces décisions avec méthode, en conscience des enjeux financiers et dans un contexte général de baisse des dotations de l'État.

Un dernier mot pour les habitants ?

Merci pour leur confiance. Depuis notre élection, nous avons dû faire face à des situations difficiles, mais nous avançons avec détermination et dialogue pour l'avenir de notre ville.

Notre engagement est simple : être présents, à l'écoute et agir avec transparence pour construire le Honfleur de demain. ■



Nicolas Pubreuil a tenu la première réunion publique de son mandat à la halle des sports du stade Pinel le 18 juin dernier.

Prochaine réunion publique : jeudi 24 septembre à partir de 18h30 à la Maison des Familles

Venez découvrir les projets pour notre ville et votre quartier. Venez poser vos questions directement à Monsieur le maire et son équipe.



Quai Sainte-Catherine : six mois d'action et de sécurisation

Le 1^{er} avril dernier, la Ville de Honfleur a dû prendre une décision exceptionnelle : mettre en sécurité le secteur du quai Sainte-Catherine, de la place Berthelot, de la rue du Dauphin et de la rue des Logettes, face à la menace d'effondrement de plusieurs immeubles. Des désordres importants ont été constatés sur les immeubles situés aux n° 36, 38 et 40 du quai Sainte-Catherine (36, 38 et 40 de la place Berthelot). La priorité était alors unique : **protéger les personnes**. Habitants, commerçants, visiteurs et usagers ont vu se mettre en place un périmètre de sécurité autour du quai, de la place Berthelot et des rues adjacentes. Les habitants concernés ont été relogés, ainsi que les visiteurs, et 19 commerces se sont soudainement retrouvés fermés.

Sans perdre un instant, la Ville a saisi le tribunal administratif afin qu'une expertise judiciaire puisse préciser la situation et les

mesures nécessaires à effectuer. Les premières préconisations ont conduit à la mise en œuvre de travaux de sécurisation : échafaudages, protections, interventions sur certains éléments des bâtiments et, surtout, travaux de consolidation destinés à stabiliser les structures.

Des travaux de sécurisation ont ainsi été réalisés sur les immeubles concernés. Après le retrait des échafaudages, une étape spectaculaire a été franchie le 1^{er} juin avec l'installation de **huit contrefiches de 2,5 tonnes chacune**. Leur rôle : stabiliser les structures afin de permettre aux experts et aux entreprises de poursuivre leurs investigations à l'intérieur des bâtiments.

À partir du 18 juin, plusieurs rues de l'îlot Sainte-Catherine ont pu être rendues aux piétons et une partie de la place Berthelot a rouvert. Cette réouverture ne signifiait pas que le dossier était clos : les bâtiments concernés restent sous surveillance



quotidienne. Enfin, le 8 août, le quai a rouvert aux piétons et à de nombreux commerçants. Désormais, l'affaire est dans les mains de chacun des propriétaires concernés. ■



Sécuriser d'abord, recouvrer ensuite : la Ville défend les intérêts des contribuables

Depuis le 1^{er} avril, la Ville est au premier rang

pour assurer la sécurité du secteur. Mais une question est légitime : **qui doit prendre en charge financièrement les travaux réalisés sur des immeubles privés ?**

Le principe est simple : les immeubles concernés sont des propriétés privées

et les travaux qui leur incombent relèvent donc de leurs propriétaires. **Face à une situation d'urgence, la collectivité ne peut cependant pas attendre que toutes les questions de propriété, de copropriété ou de financement soient réglées avant d'agir.**

La Ville a ainsi engagé les dépenses nécessaires pour permettre la mise en sécurité du site. Ces dépenses correspondent notamment aux interventions techniques, aux travaux de sécurisation, aux expertises et aux dispositifs permettant de protéger les personnes et l'espace public.

Cette avance de trésorerie de 2 millions d'euros ne signifie pas que la Ville entend supporter définitivement ces dépenses. **Les sommes engagées pour le compte des propriétaires seront récupérées auprès des propriétaires concernés.** ■

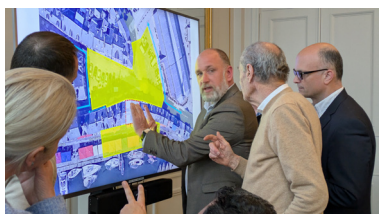
À retenir

- Les immeubles concernés sont privés.
- Face à l'urgence, la Ville a dû engager les dépenses nécessaires à la sécurité en se substituant aux propriétaires.
- Ces dépenses constituent une avance, et non une prise en charge définitive.
- Les sommes dues seront récupérées auprès des propriétaires concernés.
- Le recouvrement suit les procédures administratives et comptables prévues à cet effet.

Une nouvelle étape : mieux connaître l'état des bâtiments

L'épisode du quai Sainte-Catherine a également mis en lumière un enjeu plus large pour Honfleur : **mieux connaître l'état du bâti ancien afin de prévenir les situations à risque.**

Le centre historique de Honfleur possède un patrimoine architectural exceptionnel. Mais ces bâtiments anciens peuvent présenter des fragilités qui ne sont pas toujours visibles depuis la rue. C'est pourquoi la Ville travaille à mettre en place une véritable démarche de prévention.



Le principe repose sur les **diagnostics structurels**. Ils permettent de disposer d'une connaissance plus précise de l'état des bâtiments, de repérer d'éventuels désordres et, lorsque cela est nécessaire, d'anticiper les travaux à réaliser.

Le 1^{er} juillet 2026, le conseil municipal a adopté une nouvelle délibération afin d'étendre le dispositif de diagnostic structurel obligatoire aux bâtiments situés dans les Sites Patrimoniaux Remarquables. Cette décision s'inscrit dans une démarche de prévention et de surveillance du patrimoine bâti.

L'îlot Sainte-Catherine constitue un secteur particulièrement important

dans cette démarche. Il fait l'objet d'un découpage en 12 zones, destiné à organiser les investigations et à permettre un suivi plus précis des bâtiments concernés. **Le 30 octobre prochain, une réunion d'informations sur le sujet sera d'ailleurs organisée aux Greniers à sel.** Ce travail ne touche donc pas uniquement les trois immeubles à l'origine de l'alerte du 1^{er} avril. Il s'agit d'une démarche plus globale : disposer progressivement d'une vision d'ensemble de l'état du bâti, identifier les fragilités et permettre aux propriétaires d'intervenir avant qu'une situation ne devienne critique.

La prévention est désormais au cœur de la démarche. ■

Après Notre-Dame de Paris, Titouan s'attaque à nos immeubles

Titouan Nicolas est un jeune honfleurais... chanceux. Il est en effet l'un des employés de l'entreprise MDB (Métiers du Bois) à être intervenu sur la sécurisation des immeubles du quai Sainte-Catherine, au printemps dernier.

À seulement 21 ans, Titouan a déjà une belle expérience derrière lui. Après un CAP en apprentissage au lycée Albert-Sorel, il passe un Bac professionnel avec le CFA Rouen Lanfry. « Ça m'a permis d'apprendre la conception de projet, le dessin des structures en bois, les traits de charpente », précise-t-il.

Passionné par le travail des pièces de bois plus complexes (escaliers, charpentes d'églises, manoirs...), Titouan, une fois ses études terminées, suit le conseil de Ronan



Les travaux auxquels Titouan a participé ont été menés par l'architecte en chef des Monuments historiques, Charlotte Hubert.

Lechevallier, son enseignant honfleurais, et se tourne vers l'entreprise caennaise MDB (Métiers du Bois) pour donner un nouveau souffle à sa carrière. « *Le patron cherchait quelqu'un de passionné par son métier. Cette entreprise a le goût du défi. Et ça, ça m'a plu* », se souvient-il. Et pas qu'un peu... en effet, l'entreprise MDB a été choisie pour réaliser un escalier de la tour sud, tout en chêne, sur... Notre-Dame de Paris, après l'incendie qui a ravagé l'édifice, en 2019. « *Les menuisiers-charpentiers de Métiers du Bois ont réalisé un escalier à double révolution de 178 marches, chef-d'œuvre de savoir-faire et véritable prouesse technique, permettant de fluidifier la circulation des*

visiteurs », peut-on lire sur le site des Monuments nationaux. L'escalier imite celui créé par Léonard de Vinci, à Chambord, excusez du peu !

Alors, quand Titouan est appelé pour intervenir à Honfleur, chez lui, il peine à le croire. Un chantier inédit pour lui, qui se souvient des fissures et d'un « manque d'entretien » flagrant, notamment à l'intérieur des structures. « *Parfois, à l'intérieur, on rentrait, on n'était pas sûr que les murs tiennent vraiment... heureusement qu'il y avait des alarmes sur les façades !* » Fier d'avoir travaillé dans sa ville natale, **Titouan l'est aussi d'avoir pu montrer à ses proches son quotidien, sa passion.** ■

[UN BUDGET SAIN ET DES RÉALISATIONS DE QUALITÉ]

Un BUDGET construit dans un contexte difficile

Le 29 avril dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2026 de la Ville de Honfleur. Ce budget s'inscrit dans un contexte particulièrement exigeant pour les collectivités locales, marqué notamment par une baisse importante des dotations versées par l'État.

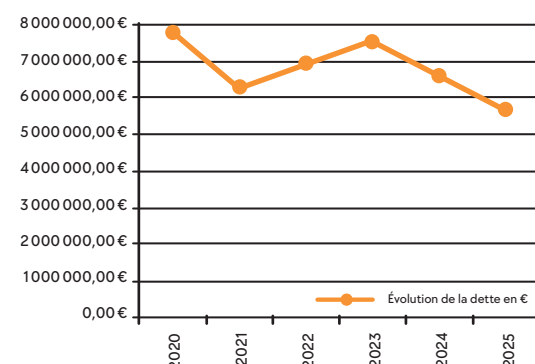
Cette année, la Ville doit donc faire face à une diminution de plus de 520 000 € de ses recettes

provenant de l'État. À cela s'ajoute un double défi : maintenir le niveau et la qualité des services proposés et rénover notre patrimoine.

Malgré ces contraintes, **la municipalité a fait le choix d'un budget responsable** permettant de préserver les services publics tout en poursuivant les investissements nécessaires à l'avenir de notre commune. ■

Des FINANCES solides au service des habitants

ÉVOLUTION DE LA DETTE DE 2020 À 2025



La Ville bénéficie aujourd'hui d'une situation financière saine.

Depuis plusieurs années, l'endettement communal est en baisse. Entre 2019 et 2025, la dette de la Ville est passée de près de 7,9 millions d'euros à 5,7 millions d'euros. Cette gestion rigoureuse permet à Honfleur de conserver une capacité d'investissement importante tout en maîtrisant ses dépenses. Pour 2026, le recours à un emprunt est envisagé. ■

Des SERVICES publics préservés

Le budget 2026 garantit le maintien des services qui accompagnent les habitants au quotidien.

■ Pour les familles et les enfants

- Maintien d'un ATSEM dans chaque classe de maternelle ;

- Accueil des enfants de moins de 3 ans ;

- Activités éducatives, sportives et culturelles dans les écoles ;

- Fonctionnement des deux structures de crèche de la commune.

■ Pour les seniors

- Maintien du service d'aide à domicile ;

- Portage de repas ;

- Animations et actions de proximité.

■ Pour la solidarité

- Soutien maintenu au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

- Poursuite des actions de l'épicerie sociale.

■ Pour le cadre de vie

- Service Propreté mobilisé tout au long de l'année ;

- Entretien et fleurissement des espaces verts ;

- Accès gratuit pour les Honfleurais à plusieurs équipements culturels municipaux.

Par ailleurs, les tarifs municipaux (cantine, piscine, etc.) n'ont pas augmenté. La Ville a choisi de ne pas répercuter sur les familles la hausse des coûts supportés par certains services, notamment la cantine scolaire. ■



> PAS DE HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX

La municipalité a confirmé son engagement : les taux communaux des impôts locaux sont restés inchangés en 2026.

Cette stabilité fiscale est maintenue depuis 10 ans, malgré la baisse des dotations de l'État et l'augmentation de nombreuses dépenses supportées par la collectivité.

Un budget de 33,2 millions d'euros

Le budget 2026 voté représente un montant global de 33,2 millions d'euros :

- 22,2 millions d'euros consacrés au fonctionnement des services municipaux ;
- 11 millions d'euros destinés aux investissements.

Ces investissements ont permis notamment de poursuivre les projets déjà engagés :

- la rénovation du Crevettier ;
- l'entretien du patrimoine communal et des voiries ;
- l'achèvement de la nouvelle crèche Les Petits Moussaillons ;
- la poursuite du projet de renouvellement urbain des Marronniers-Canteloup ;
- et des travaux de voirie, notamment avenue Cartier et rue Charrière Saint-Léonard.

Préparer L'AVENIR de Honfleur

Le mandat verra également le lancement de nombreux projets structurants :

Éducation et jeunesse

- Études pour la future école du Plateau ;
- Lancement de la maîtrise d'œuvre de la future salle du COSEC.

Patrimoine

- Début des travaux de restauration de la chapelle

Notre-Dame de Grâce ;

- Préparation des futurs travaux de l'église Saint-Léonard ;
- Études pour la restauration de la Maison du Tripot et de la Commanderie de Port.

Sécurité et mobilité

- Renforcement de la Police municipale ;
- Sécurisation des abords des établissements scolaires ;
- Développement des cheminements piétons et des pistes cyclables ;
- Acquisition des locaux du cabinet dentaire, rue de la République. ■



Élus et enfants ont visité la crèche en juin dernier.



Pour cette rentrée 2026-2027, 495 élèves ont retrouvé les écoles maternelles et élémentaires de Honfleur, répartis entre les sites Champlain et Monet du groupe scolaire Acadie ; Beaulieu et Le Bouloir du groupe scolaire Caubrière.

Cette rentrée a été marquée par une **nouvelle organisation des écoles de l'Acadie**. Désormais, le site Champlain accueille les élèves de toute petite section au CP, tandis que Monet reçoit ceux du CE1 au CM2. Cette répartition par cycles vise à renforcer la cohérence pédagogique, faciliter les projets communs et mieux répartir les effectifs, notamment lors des temps de restauration scolaire. **Les horaires ont également été adaptés pour faciliter l'organisation des familles.**

Le transport scolaire du Plateau a évolué, lui aussi.

Le circuit pendulaire relie désormais le Canteloup, Monet et Champlain, afin de permettre aux familles de déposer et récupérer leurs enfants sur un même site. Le transport méridien est maintenu pour les enfants ne fréquentant pas la restauration scolaire.

La nouvelle crèche bientôt inaugurée

Plusieurs travaux ont été réalisés durant l'été. À Champlain, l'aile gauche endommagée par une inondation a été rénovée, les problèmes de fuites traités, des classes repeintes et deux dortoirs créés. Une cour agrandie et un espace dédié à « l'école dehors » ont également été aménagés. À Monet, le réfectoire et la cuisine ont été rénovés. Des travaux ont aussi été menés à Beaulieu, notamment dans la cour.

La **nouvelle crèche**, d'une capacité de 24 berceaux, a

Rentrée scolaire 2026-2027 : 495 élèves accueillis à Honfleur

ouvert mi-septembre dans la cour de l'école Beaulieu. En remplacement des Petits Moussaillons, elle répond à de fortes ambitions environnementales (dans une prochaine édition). Les écoles bénéficient également de **nouveaux outils numériques** avec, notamment, un écran numérique interactif installé en CE2 à Caubrière.

Enfin, les élèves profiteront, cette année, à nouveau de **nombreux projets éducatifs, culturels et sportifs** : Orchestre à l'école, voile, batucada, danse, activités autour du milieu marin et premiers secours. L'accès à la piscine, aux musées et au cinéma Henri-Jeanson reste également facilité.

À noter que les familles sont, comme l'an dernier, invitées à effectuer leurs démarches périscolaires et leurs inscriptions à la restauration scolaire via le Portail Famille. ■

[LES TRAVAUX EN COURS]

Chapelle Notre-Dame de Grâce : les échafaudages ont été installés et les travaux de désamiantage sont achevés. Les travaux sur le clos et le couvert ont débuté en juillet et doivent durer un an. **La chapelle reste ouverte au public.**



Charrière Saint-Léonard : les travaux de voirie sont désormais terminés. **L'inauguration aura lieu le 29 septembre prochain.**



Rue de l'Homme-de-Bois : les pavés de la première partie de la rue vont être refaits **à compter du 2 novembre prochain**. Pour ce faire, la circulation automobile sera interdite pendant plusieurs jours. Une demi-chaussée restera accessible aux piétons. **Plus d'infos à venir sur le site de la mairie.**



Quartier Marronniers-Canteloup : la place devant la Maison des Familles se termine, ainsi que la zone bus au cœur du quartier. La phase 2 des travaux (création d'une place de type agora devant le Crevettier) commencera en 2027.



Écoles Beaulieu/Bouloir + crèche : Le tout nouveau bâtiment écologique créé pour la crèche Les Petits Moussaillons vient d'être achevé. Les enfants ont pris possession des lieux à la mi-septembre. **Une inauguration est prévue avec les entreprises et les partenaires financiers de la Ville le 17 octobre à 10h.** Les travaux de la cour Beaulieu ont, eux, été reportés de quelques mois. Néanmoins, quelques aménagements ont été faits dans la cour, notamment des travaux d'espaces verts. Les locaux libérés dans le bâtiment du Bouloir pourraient servir, d'ici quelques mois, de cantine pour les élèves du Bouloir.



Chemin du Buquet / Nouveau Monde : cet été, le chemin entre le parking du collège et le chemin du Nouveau Monde a été réhabilité. Le passage piétons du chemin du Nouveau Monde a été éclairé. De plus, le trottoir du chemin du Buquet a également été repris.





[RÉSEAUX SOCIAUX]

Retrouvez votre commune sur Facebook et Instagram !

Une bonne nouvelle pour rester encore plus connectés à la vie de notre commune : **la Ville de Honfleur lancera officiellement ses pages Facebook et Instagram avant la fin de l'année !**

Vous y retrouverez les actualités locales, les événements à venir, des informations pratiques, des photos de la vie de la commune, des projets en cours, ainsi que de

nombreux moments qui font le quotidien et la richesse de notre territoire.

Ces nouveaux espaces d'informations viennent compléter nos outils habituels — bulletin municipal, site internet, application mobile, panneaux lumineux... — afin de vous informer au plus près de l'actualité communale.

Notre ambition est simple : partager davantage, valoriser les initiatives locales, mettre en lumière les acteurs de

notre commune et vous permettre de suivre plus facilement ce qui se passe près de chez vous.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre et à vous abonner :

 Ville_de_Honfleur

 Ville de Honfleur

Nous avons hâte de vous y retrouver et de faire vivre avec vous ces nouveaux rendez-vous numériques !

À très bientôt en ligne... et toujours sur le terrain ! ■



Une nouvelle association crée Honfleur rose

« Avoir un cancer, ce n'est pas synonyme de fin de vie ! C'est un changement, une prise de conscience. Mais ce n'est pas la fin de tout ! Et ça ne doit pas être tabou... » Marie-Pierre Marcq-Hamel, directrice du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Honfleur, vient de « fêter », en septembre dernier, les 20 ans d'annonce de son premier cancer du sein.

Ambassadrice de cette cause au sein de la mairie, elle a rencontré, cette année, Mélanie Lechevalier, adjointe au maire démissionnaire en charge des Finances. Mélanie est également atteinte d'un cancer du sein. Mais pour elle, le chemin avant la guérison semblait long et fastidieux... avant la rencontre avec Marie-Pierre et d'autres femmes, atteintes, comme elle, d'un cancer du sein. « **En parler, ça permet d'échanger nos bons plans, nos anecdotes, nos difficultés, et ça permet de ne pas rester seule avec son combat** », incite Marie-Pierre.



Alors, à l'approche de Honfleur rose, mois dédié à la sensibilisation pour cette cause, la directrice du CCAS qui, d'ordinaire, organise les festivités municipales dans le cadre de ce mois solidaire, s'est adressée à Mélanie Lechevalier, en recherche d'actions positives à mener. L'association « Le Phare de l'Espoir » est ainsi née, en cette mi-septembre 2026.

« **Je voulais m'investir dans cette cause qui me tient à cœur** », souligne **Mélanie Lechevalier**. Ensemble, et avec le soutien de Nicolas Pubreuil, maire de Honfleur, et de Sébastien Lenoble, conseiller délégué en charge de la dynamisation des collectifs de commerçants, elles sont allées démarcher commerçants, entreprises, élus... pour organiser des festivités. Et bon nombre d'entre eux ont répondu à leur appel. Le Malt'n Beer, le Lou Cabana, mais aussi la médiathèque, le bowling

de Honfleur et l'association « Ça part ».

« *C'est une cause qui rassemble. L'objectif est multiple pour nous : libérer la parole, créer des petites actions qui permettent d'accompagner les malades, et enfin de collecter des fonds pour cette toute nouvelle association honfleuraise Le Phare de l'Espoir.* Avec cet argent, nous comptons organiser des actions, toute l'année, en faveur des malades honfleurais », précise Mélanie Lechevalier. Et pour ce faire, des tirelires seront disposées dans plusieurs commerces honfleurais ainsi qu'en mairie. ■

Le programme complet est à retrouver en scannant ce QR code ou en vous rendant sur le site de la mairie de Honfleur : www.ville-honfleur.com.



Le 10 km de Honfleur : Ça Part pour une 1^{re} édition

Le dimanche 18 octobre, Honfleur accueillera une nouvelle édition du **10 km de Honfleur**, une épreuve portée par la nouvelle association « Ça Part ». Avec un parcours entre patrimoine, ville et bord de Seine, l'ambition est claire : installer un rendez-vous sportif, convivial et populaire dans le calendrier honfleurais.

Le départ sera donné à 9h30 à La Mora pour une course de 10 kilomètres chronométrée, permettant aux coureurs de venir aussi bien pour le plaisir que pour se mesurer au chrono. Le parcours, relativement roulant avec seulement 43 mètres de dénivelé positif, traversera notamment le cœur historique de la ville avant de rejoindre les quais. **Jusqu'à 2 000 participants sont attendus.** « On voulait créer une course qui puisse parler à tout le monde : au coureur qui vient chercher un chrono comme à celui qui veut simplement relever le défi de son premier 10 km. Et surtout, on veut que ce soit une fête



L'association « Ça Part », les élus et agents de la Ville travaillent main dans la main pour le 10 km.

pour Honfleur », explique Baptiste Bosquet, président de l'association.

Des bénévoles et des riverains indispensables

Une telle manifestation ne peut toutefois exister sans la mobilisation des bénévoles. Accueil, ravitaillement, orientation et surtout sécurisation du parcours : « Ça Part » recherche encore des volontaires. L'association lance également un appel aux habitants des rues concernées par le passage de la course. Certaines voies seront temporairement fermées à la circulation. Les riverains qui le souhaitent pourront participer à

la sécurisation de leur propre rue et contribuer ainsi directement au bon déroulement de l'épreuve. « On a besoin des habitants. Ils connaissent leur rue mieux que personne et leur présence permettra aussi de transformer les contraintes liées à la course en un vrai moment de convivialité. »

Avec cette première édition, « Ça Part » entend poser les bases d'un événement appelé à grandir au fil des années. « Notre objectif, c'est que les coureurs aient envie de revenir, mais aussi que les Honfleurais soient fiers de leur course. Pour réussir, il faut que tout le monde prenne part à l'aventure. » ■



Pour toute info : CA PART running club honfleur

Millénaire de Honfleur

À l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la première mention écrite de l'existence de la **Ville de Honfleur, en 1027**, la municipalité a souhaité voir les choses en grand afin de commémorer, en 2027, ce premier millénaire.

Cet anniversaire nous offre ainsi l'opportunité de faire dialoguer notre passé, notre présent et notre avenir en mettant en lumière l'histoire de la ville, de ses quartiers, de ses activités et traditions, et de ses habitants.

À travers un programme riche, la municipalité proposera de nombreuses initiatives qui permettront aux habitants et aux visiteurs de redécouvrir l'identité, les lieux emblématiques et les richesses historiques de notre ville, tout en favorisant des moments de partage et de convivialité.

L'année 2027 marquant également le bicentenaire de la photographie et l'année des Normands, la Ville déclinera également ses événements en les incluant dans le programme de ses festivités.

Du 20 mars prochain au 18 décembre, habitants et visiteurs, tout en retrouvant leurs rendez-vous traditionnels, pourront participer à de nombreux événements : spectacles, jeux, conférences, concerts, parcours visites, échanges sportifs et culturels, expositions. Embrasement de la Lieutenance, village médiéval, concentration de navires vikings, exposition sur l'histoire de l'imprimerie, exposition sur la représentation de Honfleur à travers la photographie, régate Honfleur Hasting, salle immersive, exposition « Honfleur en papier

découpé », randonnées pédestre et cycliste seront quelques-uns des temps forts qui nous attendent en 2027.

Cette célébration sera également l'occasion de fédérer les acteurs locaux : associations, artistes, commerçants, entreprises, institutions, établissements scolaires, habitants de notre ville et de nos villes partenaires et jumelles. Leur implication est essentielle pour faire de notre millénaire une aventure collective, représentative de la diversité et de l'énergie de notre territoire. ■



© Archives municipales

APPEL À COLLECTE D'INFOS

À l'occasion du millénaire, la municipalité a souhaité rassembler les témoignages et les documents qui racontent l'histoire de notre ville et de ses habitants. C'est pourquoi nous vous invitons à transmettre papiers historiques, documents anciens, récits, souvenirs, photographies ou autres archives personnelles. N'hésitez pas à contacter Pierre JAN, responsable des archives municipales à archives@ville-honfleur.fr

[AGENDA CULTUREL]

> Jusqu'au 31 octobre MÉDIATHÈQUE

Exposition dossier
« Gravures naturalistes » (G). Jeu « Les Classiques de la BD » (7-11 ans) (G) Jeu « Mangas » (11-18 ans) (G)

> Jusqu'au 1^{er} novembre
LIEUTENANCE
Exposition « La Chaloupe Sainte-Bernadette » (G) dans le cadre de son centenaire

> Jusqu'au 3 janvier 2027
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Exposition « La

Société des Amis du musée Eugène-Boudin : 70 ans d'engagement et de soutien » (P) (journée de finissage le 3 janvier). Tous les samedis (sauf le 26 décembre et le 2 janvier) : la SAMEB* prend la parole à 16h30 (visite incluse dans le billet d'entrée)

SEPTEMBRE

> Du 19 septembre au 28 novembre
MÉDIATHÈQUE
Exposition (G) « Solo(s) » par Hervé

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

• **L'heure du conte (G)(R)** pour les 3-7 ans
> Tous les mercredis de 15h30 à 16h

• **Atelier d'écriture (G)(R)** animé par Angie Croll
> Le vendredi de 9h30 à 12h
Dates : 30/10, 04/12

• **Atelier papier (G)(R)**
> Le mercredi de 15h à 18h
Date : 05/11

• **Comité de lecture adulte** « Les coups de cœur des lecteurs » (G)(R)
> Le samedi de 10h à 12h
Dates : 07/11, 19/12

• **Atelier tricot/crochet** « À vos aiguilles ! » (G)(R)
> Le samedi de 10h à 12h
Date : 21/11

• **Jeux de société** « Bonne pioche » (G)
> Le samedi de 14h30 à 17h30
Date : 28/11

• **Atelier philosophie (G)(R)** animé par Matthias Bartoli, professeur de philosophie
> Le samedi de 15h à 17h
Date : 12/12

Escario (vernissage le 19 septembre à 15h) avec *Nomadzz*

> Du 19 septembre au 31 octobre
MÉDIATHÈQUE
Exposition dossier (G) Exposition dossier « Gravures naturalistes dans les récits de voyages et les ouvrages scientifiques » du fonds patrimonial

> Mercredi 23 septembre à 14h30
LIEUTENANCE
Atelier ado (P)(R) Apprenti maquettiste « L'église Sainte-Catherine » (à partir de 11 ans - matériel fourni)
> à 15h
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Visite (P)(R) de l'exposition « Soleil rose, rouge, orange » de Julien des Monstiers

> Vendredi 25 septembre à 20h30
BATOLUNE
Concert *Vernis rouge* (P)(R) sur le site de l'Office de tourisme)

> Dimanche 27 septembre à 14h30 et 15h30
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Visite (P)(R) par Julien des Monstiers de l'exposition « Soleil rose, rouge, orange » dans le cadre du finissage de l'exposition

OCTOBRE

> Vendredi 2 octobre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) « Sur les pas de la traite à Honfleur »
> à 18h
MÉDIATHÈQUE
Conférence (G)(R) « Berthe Weill 1865-1951, une galeriste d'avant-garde » par

Madeleine Mantasti avec la SAMEB*

> Samedi 3 octobre à 15h
LIEUTENANCE
Balade poétique et historique (P)(R) avec Flora Delalande, artiste en résidence d'écriture à la Lieutenance
> à 15h
MÉDIATHÈQUE
Atelier (G)(R) « Fresque de la biodiversité » par Elina Dorey avec le service de la Transition écologique

> Les mercredis 7, 14, 21 octobre à 11h
LIEUTENANCE
Visites flash (P)(R) La Lieutenance « Histoire et architecture »

> Mercredi 7 octobre à 14h30
LIEUTENANCE
Atelier enfant (P)(R) « À vos blasons » (à partir de 8 ans, matériel fourni)
> à 15h
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Visite de l'exposition (P) « La Société des Amis du musée Eugène-Boudin : 70 ans d'engagement et de soutien »

> Vendredi 9 octobre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) « Sur les traces de la Seconde Guerre mondiale »

> Samedi 10 octobre à 15h
MÉDIATHÈQUE
Spectacle jeunesse (G)(R) « Puce-toi de là » par Sylvie Mombo, conteuse (3-6 ans)

> Samedi 10 et dimanche 11 octobre
CENTRE-VILLE ET GRENIERS À SEL
LIEUTENANCE
SMASQ
Fête de la Coquille et de la Pêche + Centenaire de la Chaloupe + Peindre

sur le motif et atelier d'initiation à la peinture pour enfants et adultes (programme précis à venir)

> Mardi 13 octobre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) « Une maison d'armateurs au XV^e siècle », manoir du Désert (parking du COSEC)

> Mercredi 14 octobre à 15h
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Atelier (P)(R) « Découverte de Raymond Bigot : sculpture et dessin » (matériel fourni)

> Jeudi 15 octobre à 18h
LIEUTENANCE
Lecture performée et table ronde (G)(R) à la médiathèque dans le cadre de la restitution de la résidence d'écriture de Flora Delalande et Olivier Domergue

> Vendredi 16 octobre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) « Sur les pas des impressionnistes à Honfleur »

> Samedi 17 octobre à 15h
MÉDIATHÈQUE
Conférence concert (G)(R) « Rockconte-moi une histoire » par Éric Lorcey et Gregg Michel
> à 16h
LIEUTENANCE
Visite théâtralisée (P)(R) « Le manoir du Désert » par la Cie du Souffle 14

> Mercredi 21 octobre à 14h30
LIEUTENANCE
Atelier ado (P)(R) Apprenti maquettiste « La Lieutenance » (à partir de 11 ans, matériel fourni)

> à 15h
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Atelier (P)(R) « Enquête dans les collections données par la SAMEB* » (matériel fourni)

> Du 27 au 31 octobre
MÉDIATHÈQUE
Les journées Halloween (G). Divers ateliers créatifs (R), jeux, film... (programme détaillé sur mediathequehonfleur.fr)

> Du 30 octobre au 1^{er} novembre de 10h à 19h
GRENIERS À SEL
Salon de la création (G) par l'association *Création Culture en Pays d'Auge*

> Samedi 31 octobre à 20h30
BATOLUNE
Concert (P)(R) *Birdbox* (soul). Résa. à l'OT

NOVEMBRE

> Les mercredis 4, 18, 25 novembre à 11h
LIEUTENANCE
Visites flash (P)(R) La Lieutenance « Histoire et architecture »

> Du 13 au 18 novembre
GRENIERS À SEL
Exposition *Les Honfleurais peignent leur ville* sur le thème

(R) « Graffiti marin » (à partir de 6 ans, matériel fourni)
> à 15h
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Visite (P) « À la rencontre des œuvres données par la SAMEB* au fil des collections »

> Vendredi 6 novembre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) « L'église Sainte-Catherine et son clocher »

> Samedi 7 novembre à 15h
MÉDIATHÈQUE
Atelier (G)(R) « Broder l'indocile » : atelier craftiviste autour de Lucie Delarue-Mardrus par Amy Wells avec l'association *des amis de Lucie Delarue-Mardrus*

> Les mardis 10 et 17 novembre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) « Une maison d'armateurs au XV^e siècle », manoir du Désert (parking du Cosec)

> Du 13 au 18 novembre
GRENIERS À SEL
Exposition *Les Honfleurais peignent leur ville* sur le thème

« Les jardins et cours intérieures »

> Vendredi 13 novembre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) L'église Saint-Léonard « De la petite à la grande histoire »
> à 18h
MÉDIATHÈQUE
Conférence (G)(R) « Des terrasses de Sainte-Adresse aux féeries de Giverny » par Emmanuel Le Bret, à l'occasion du centenaire de la mort de Claude Monet avec la SAMEB*

> Samedi 14 novembre
LIEUTENANCE
Cluedo sur la Seconde Guerre mondiale (P)(R) avec l'office de tourisme communautaire du Pays de Honfleur-Beuzeville
> à 14h30
PETIT GRENIER À SEL

Honfleur fait sa dictée (G). Inscriptions sur place
> à 15h
MÉDIATHÈQUE
Spectacle jeunesse (G)(R) « Il était une fois le Petit Prince » par Benoît Choquart (8-12 ans)
> à 20h
BATOLUNE
Concert (P)(R) *Negative Beauty / Bredelers / Bukowski*. Résa. à l'OT

> Mercredi 18 novembre à 14h30
LIEUTENANCE
Atelier ado (P)(R) Apprenti maquettiste « La Lieutenance » (à partir de 11 ans, matériel fourni)
> à 15h
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Visite (P) « Œuvres peintes données par la SAMEB* »

> Vendredi 20 novembre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) « À la découverte de la Côte de Grâce » (départ : chapelle Notre-Dame-de-Grâce)

> Samedi 21 novembre à 14h30
MÉDIATHÈQUE
Atelier de laine feutrée (G)(R) animé par Sophie Masurier-Gien, artisane feutrière dans le cadre de la *Semaine européenne de réduction des déchets* (SERD)

> Mercredi 25 novembre à 15h
MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN
Atelier (P)(R) « Carnet de promeneur : découvre les croquis des artistes et deviens toi-même artiste » (matériel fourni)

> Du 26 au 29 novembre
GRENIER À SEL
5^e édition du festival Honfleur Lyrique (P)(R) (programme précis à venir)

> Vendredi 27 novembre à 15h
LIEUTENANCE
Visite guidée (P)(R) « L'église Sainte-Catherine et son clocher »

> Vendredi 27 et samedi 28 novembre
MÉDIATHÈQUE
Projections de documentaires (G)(R) dans le cadre du festival *Honfleur Lyrique*

* SAMEB : Société des Amis du musée Eugène-Boudin

LES TOUT-PETITS AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

> 14 octobre de 10h à 12h (en continu)
Des animaux au musée !

> 21 octobre de 10h à 12h (en continu)
Cocou-caché au musée

> 25 novembre de 10h à 12h (en continu)

Toucher, tracer, transformer

> 9 décembre de 10h à 12h (en continu)

Vacances à la mer !

Inclus dans le billet d'entrée (gratuit pour les habitants de la CCPHB)

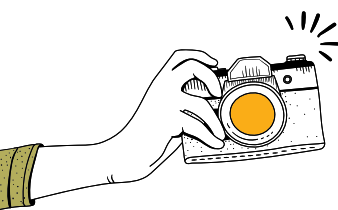
> Samedi 28 novembre à 15h
MÉDIATHÈQUE
Conférence-dégustation (G)(R) « Les confitures ! » par Philippe Grenier



(R) Sur réservation
(P) Payant
(G) Gratuit

Toutes les actus





[RÉTROSPECTIVES]



27/3



27/3

ÉLECTION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE DE HONFLEUR.



7/4

7 JOURS APRÈS L'ALERTE CONCERNANT NOS IMMEUBLES, NICOLAS PUBREUIL RÉUNISSAIT AUTOUR DE LUI DE NOMBREUX ÉLUS.



28/5

LES ÉLÈVES DU BOULOTR ONT ÉTÉ LES PREMIERS CHANCEUX À VISITER LA NOUVELLE CRÈCHE.



1/6

UNE INONDATION A ÉTÉ CONSTATÉE À L'ÉCOLE CHAMPLAIN DÉBUT JUIN. LES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS CET ÉTÉ POUR PERMETTRE UNE RENTRÉE DANS DE BONNES CONDITIONS.



25/5

COMME CHAQUE ANNÉE, BEAUCOUP DE HONFLEURAIS SE SONT DONNÉ RENDEZ-VOUS POUR LA FÊTE DES MARINS.



25/5



6/6

BASTIEN LOUKIA, LAURENCE BOCCOLINI ET NICOLAS PUBREUIL ONT ÉTÉ INTRONISÉS À L'ACADÉMIE ALPHONSE ALLAIS.



17/6

SAVIEZ-VOUS QU'AU MUSÉE E.-BOUDIN ON PEUT TRICOTER UN SOURIRE ?



25/6

LE DERNIER CLOU URBAIN DE L'INITIATIVE "ICI COMMENCE LA MER" A ÉTÉ POSÉ PLACE HAMELIN.



14/7

COMME CHAQUE ANNÉE, DES JEUX ONT ÉTÉ ORGANISÉS POUR LES FAMILLES HONFLEURAISES.



14/7

RETOUR DE LA BOXE SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL-DE-VILLE !



14/7

LES COURAGEUX CANDIDATS QUI SE SONT AFFRONTÉS SUR LE MÂT INCLINÉ.



1/8

LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE A FAIT FUREUR SUR LA PLACE A.-BOUDIN POUR LA NUIT DES ARTISTES.



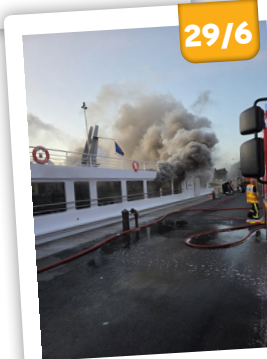
1/8

LE FEU D'ARTIFICE DU 14-JUILLET A ÉTÉ REPORTÉ À LA NUIT DES ARTISTES... ET QUEL SPECTACLE !



29/6

AGENTS ET ÉLUS ONT ÉTÉ SUR LE PONT POUR VENIR EN AIDE AUX PASSAGERS DU BOTTICELLI.



29/6



1/8

PLUSIEURS ARTISANS D'ART S'ÉTAIENT RÉUNIS RUE CACHIN DANS LE CADRE DE LA NUIT DES ARTISTES.



JANVIER

- 01 CHEN Noémie
02 BARRAY BELLOT Barbara
17 DE MORAS Clovis
22 SALL Khadijah
27 EL GHAYATY Alya

FÉVRIER

- 13 UCHINOKURA Louis
18 PRUD'HOMME Basile
21 POSTÉ Aglaë

MARS

- 03 BUQUET RIBEIRO Azélya
08 BIARD Milo
12 VALLA Andréa
13 BOUDJELTIA Lilas
14 SANCHEZ Elijah
16 LEPAON Aïden
17 WARNIER LOPES Mahaut-Nava
25 GAGNEUX LEBŒUF Alba

AVRIL

- 07 DEBAS Lilya
14 VALLÉE Eddie

MAI

- 11 DURAC Evelyn
16 VENANT BRUNE Noé
17 WEBER RABILLER Charly

JUIN

- 02 VÉRON Éva
10 ZAMMAZ Hedia
29 PAM Cheick-Oumar

JUILLET

- 02 DELATTRE Zoélie
05 THOMAS Ava
07 VASSET Charlyse
15 NOUREDDINE Aleen

22 LEVIEILS Niels

AOÛT

- 02 DUTOT TÜRHAN Iris
03 Yahya
21 MALHERE DROUIN Mya
26 SALL Ndioro



FÉVRIER

- 24 Alexandre DAJON et Léa CORVAISIER
28 Omar SAHER et Julie BOURDON
28 Yann FAISANT et Anne-Cécile SOULARD

AVRIL

- 11 Andy BUQUET et Esméralda JOURDAIN
11 Stéphane LAVIGNE et Annick BISSON
18 Yohann PETIT et Sophie JANOWSKI
18 Ludwig LANOË et Déborah LEBIGRE
18 Raphaël VASSALO et Virginie BOUILLON
30 Bastien FESQUET et Veronika SLESINGEROVA

MAI

- 16 François BOURNISIEEN et Patricia FRERET
19 Grégory FRION et Shawna GREEN
21 Stevens ALEXANDRE et Stéphanie CANU
30 Edouard POPINEL et Alexandre SAADI

JUIN

- 06 Thomas LELONG et Julie GUERIN
06 Marc AFEWORK et Florence GUÉRIN

06 Wilfried RIPPON et Justine DESTIN

- 13 Steven CRASSON et Camille GIBOUT
13 Thierry MARTIN et Joël FROMENTIN
20 Pierre DEGLOS et Vanessa GUILLEREZ
20 Lucas CHENU et Carla DULBECCO

JUILLET

- 04 Steven SAINT-AUBIN et Camille DELAHAYE
18 Mathieu ORLEWSKI et Sandra PEKLE
25 Julien POUTEAU et Melina SOUDARD
25 Ivan PATUREL et Carine CROS
25 Jean-Luc FAUVEL et Amandine LEROY

AOÛT

- 08 Kevin DESHAYES et Audrey BREHIER
22 Kilian HARDY et Justine LANGEARD
28 Louis DUCATEL et Sara TOUTAIN

SEPTEMBRE

- 02 Paul AUCHERE et Diane ENNEQUIN
05 Thomas LEMARIÉ et Alexandra CREVECŒUR



DÉCEMBRE 2025

- 31 Pierrette LEBOURG veuve CALOS, 87 ans

JANVIER

- 01 Christian VILLEY, 68 ans
02 Catherine LEGRIS épouse DESDOUITILS, 65 ans
05 Luc ELMERICH, 57 ans

05 Anne-Marie LELIÈVRE veuve FRILLAY, 66 ans

- 08 Monique DESFORGES veuve VÉRON, 89 ans
14 Solange HOULETTE veuve BARDOT, 93 ans
17 Marcel DEGHELT, 73 ans

FÉVRIER

- 05 Joseh BUCSEK, 90 ans
09 Alexandre BOULAN, 64 ans
12 Thomas CARON, 43 ans
23 Carine FATTA, 44 ans
25 Mireille LOIR épouse HÉBERT, 67 ans

MARS

- 08 Josette LESELLIER épouse ROBBÉ, 76 ans
14 Jocelyne BENOIST divorcée DAVID, 73 ans
15 Jean-Jacques MOREAU, 68 ans
16 Jean-Pierre BOUCHARD, 66 ans
21 Didier MAS, 66 ans

AVRIL

- 05 Nicole SIBIRIL épouse LETERTRE, 80 ans
09 Pierre ABECASSIS, 68 ans
15 Adrien HAREL, 89 ans

MAI

- 09 Yvonne QUESNEY veuve LAGUILLEZ, 94 ans
10 Yannick CAUCHOIS, 73 ans
13 Lucie PESTEL épouse LECOQ, 72 ans
21 Claude LIOULT, 86 ans
23 Emmanuel LEFRANÇOIS, 56 ans

23 Liliane BAILLIACHE veuve DAVID, 81 ans

JUIN

- 12 Dominique BUNEL épouse HAMON, 70 ans
17 Jean-Pierre MEYER, 79 ans
23 Benjamin FERGUSON, 30 ans
24 Max CRUCHON, 66 ans
30 Claude BRIÈRE, 79 ans

JUILLET

- 02 Marie-Josèphe ROESH veuve DELROISE, 95 ans
05 Carlos DOS SANTOS REIS VASCONCELOS OLIVEIRA, 49 ans
10 Monique LAHALLE, veuve PAPINUTTI, 84 ans
10 Nicole MORIN, veuve VERON, 73 ans
16 Daniel DEGHELT, 80 ans
17 Didier VILEY, 64 ans
22 Craig FERGUSON, 66 ans
28 Josette ROUDAUT, 72 ans

AOÛT

- 02 Clotilde FOUVRY, divorcée BERTHIER, 54 ans
09 Nathalie TAILLEPIED, 62 ans
10 Jean-Louis DELESTRE, 78 ans
24 Bruno LENORMAND, 61 ans
26 Francine DANIN, veuve THOMAS, 82 ans
27 Andrée MORICE, veuve DUMONT, 95 ans

[TEMPS DE PAROLE]

Chères Honfleuraises, Chers Honfleurais,

Depuis notre élection, une conviction guide chacune de nos décisions : être présents, agir et aller vers vous.

Quelques heures seulement après notre installation, notre équipe municipale était confrontée à une crise patrimoniale sans précédent au cœur de notre ville. Face à cette situation exceptionnelle, nous avons fait un choix simple : celui de l'action, de la transparence et de la responsabilité. Chaque décision a été prise avec un seul objectif : protéger les Honfleuraises et les Honfleurais, préserver notre patrimoine et accompagner nos commerçants.

Mais être maire et élus de Honfleur, c'est aussi continuer à faire vivre la ville au quotidien. Préparer son budget, accompagner les associations, soutenir nos pêcheurs, préserver nos traditions, embellir nos quartiers, investir pour notre patrimoine, rencontrer les habitants, écouter, expliquer, décider.

Nous avons fait le choix d'une méthode : aller vers. Aller vers les habitants avec nos premières réunions publiques. Aller vers les commerçants, les riverains, les associations, les écoles, les entreprises, les services de l'État, les collectivités partenaires. Parce que nous sommes convaincus qu'une municipalité ne peut construire l'avenir qu'en restant au contact permanent de celles et ceux qui font vivre Honfleur.

Notre ambition est claire : préserver l'âme de notre ville tout en la préparant aux défis de demain. Cela passe par la sauvegarde de notre patrimoine exceptionnel, l'amélioration du cadre de vie, le soutien à notre économie locale, une politique culturelle ambitieuse, une ville plus accessible, plus accueillante et plus durable.

Nous continuerons à défendre les intérêts de Honfleur avec exigence, détermination et humilité. À rechercher des solutions plutôt que des oppositions. À rassembler plutôt qu'à diviser.

Le mandat qui nous a été confié est une responsabilité. Nous l'exercerons comme nous avons commencé : sur le terrain, au travail, à votre écoute.

Parce que l'avenir de Honfleur se construit avec vous, et jamais sans vous.

LISTE « HONFLEUR PAR SES HABITANTS »

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

Nous souhaitons d'abord remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors de cette élection municipale. Votre soutien, vos échanges et votre sincérité tout au long de la campagne ont donné de la force à notre engagement. Même si le résultat ne nous place pas en tête, nous respectons pleinement le choix exprimé dans les urnes.

Notre campagne a porté une vision claire : défendre une ville vivante, équilibrée, où les habitants ne sont jamais relégués derrière les logiques de rentabilité ou d'attractivité à tout prix. À ce titre, nous réaffirmons notre opposition au centre aquatique tel qu'il est conçu, ainsi qu'au projet de casino. Ces équipements, loin de répondre aux besoins quotidiens des Honfleurais, renforceraient encore la pression du surtourisme, déjà très forte dans nos rues, nos quartiers et nos services publics. Nous avons défendu une autre voie : celle de la sobriété, de la rénovation, de la maîtrise foncière et d'un développement qui protège la qualité de vie plutôt que de l'exposer davantage.

Parce que notre engagement ne s'arrête pas au soir du scrutin, nous annonçons la création, dès septembre, de l'association « Honfleur par ses Habitants ». Cette structure ouverte à toutes et tous aura pour vocation de maintenir le lien, d'informer avec un regard indépendant, et d'offrir un espace où chacun pourra comprendre, débattre et proposer. Elle sera un outil citoyen pour suivre les décisions municipales, alerter lorsque nécessaire et porter une voix libre face aux enjeux qui transforment notre ville, notamment ceux liés au tourisme de masse et à ses conséquences.

Honfleur mérite une vigilance constructive, une parole sincère et une mobilisation durable. Nous continuerons à la porter, avec vous et pour vous.

Fête de la Coquille et de la pêche 2026

Les 10 et 11 Octobre à Honfleur

